

L'assemblée générale ordinaire de la SVBE aura lieu sous
le couvert du Clos de la Foire le

mercredi 29 mars 2017 à 20h00

selon l'ordre du jour suivant :

1. Liste de présence
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2016
(PV disponible sur place)
3. Rapport du président
4. Rapport de la caissière
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Décharge au comité
7. Fixation des cotisations
8. Renouvellement du comité
9. Renouvellement de la commission de vérification des comptes
10. Rapport piscine de Brent
11. Nouvelles de la Laiterie
12. Informations du comité
13. Divers et propositions individuelles

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à l'occasion de notre
assemblée de village et de partager avec vous le verre de l'amitié.

Le comité SVBE